

Contes en fanf'Arts

Compte-rendu d'assemblée générale le 4 décembre 2015 à 20h30

Nombre de membres présents : 7

Leblanc Céline - Verrier Patrice - François Guillaume - François Gwenaëlle - Pottier Marc - Osman Aïcha - Chauvet Mélanie

L'assemblée était présidée par Mme Céline Leblanc, présidente de l'association. Elle est assistée d'une secrétaire de séance : Mme Mélanie Chauvet.

Ordre du jour :

Election du nouveau bureau
Bilan de l'activité théâtre et conte
Séparation des activités de Gwenaëlle
Bilan financier et rémunération de Gwenaëlle, projets, subventions et organisation de spectacle

Il a été fait lecture des différents rapports (moral, activités et financiers).

L'association conte en fanf'Arts a été créé en novembre 2013. L'atelier théâtre a ouvert ses portes en septembre 2014 avec un groupe. En 2015, il a fallu ouvrir 2 classes (7/9 ans et 10/13 ans). L'engouement s'est accru par la participation de Gwenaëlle au TAPS en 2014-2015 ce qui a été une publicité très positive. Les enfants ayant participé aux activités de l'année précédente ont développé des compétences de mémorisation et de mise en scène. Les pièces travaillées en 2015 sont « CAP de dire non » pour le groupe des plus grands et « La Familia » pour les plus jeunes. (Texte pour lequel l'association doit faire une déclaration de l'utilisation du texte au SACD). Les deux groupes d'enfants assistent durant l'année à un spectacle local ce qui a déjà été le cas pour le groupe des jeunes adolescents qui ont vu « On purge bébé ».

L'association bénéficie pour son bon fonctionnement d'un prêt gratuit de la salle des fêtes de Rouessé-Vassé mais rencontre un problème de communication avec la mairie notamment au niveau du prêt des clés qui ouvrent la salle et les différents rangements.

La mise en scène du spectacle de cette année demande une préparation matérielle complexe en raison de projections vidéo et d'une disposition de salle originale. (Il faut des cubes en bois, un escalier de scène, une caméra, un banc de montage, un video-projecteur, un écran de 2x3, peut-être une sono).

Gwenaëlle a créé une auto-entreprise pour son métier de conteuse, ainsi l'association ne conserve que les activités de l'atelier théâtre. Cependant, elle ne renonce pas à refusionner ses activités si elle peut bénéficier du statut d'intermittente du spectacle. Au quel cas, l'association devrait changer de statut et prendre une licence d'entrepreneur de spectacles.

Le rapport financier montre des difficultés pour tenir l'équilibre. Patrice reprend le rapport car le fond de réserve doit apparaître plus clairement dans une ligne résultat d'exercice et montrer que l'association n'est pas en déficit. Cependant, elle puise dans ce fond de réserve et mise sur des subventions importantes. Des décisions sont prises afin d'augmenter les recettes : au spectacle de fin d'année, il y aura un chapeau et une buvette payante pendant l'entracte. Les DVD du spectacle seront vendus 3€. Une subvention importante va être demandée à la mairie et au conseil départemental. La question d'une demande au CCAS se pose notamment parce que des jeunes ont eu l'air de renoncer devant le prix en début d'année, mais il est décidé de voir à la rentrée si une aide est nécessaire.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Rapport moral, d'activité et financier : l'Assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité ;
- Approbation du budget : résolution adoptée à l'unanimité
- Conseil d'administration :

Sortants : Dimitri Drouet, Claire Derouault et Gwenaëlle François

Constitution du nouveau conseil d'administration : Céline Leblanc, Guillaume François, Mélanie Chauvet, Marc Pottier, Patrice Verrier, Claire Derouault, Dimitri Drouet, Aïcha Osman. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 3 ans. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

-élection du bureau : Présidente : Céline Leblanc, Secrétaire : Mélanie Chauvet, Trésorier : Guillaume François.

L'ordre du jour étant terminé, la séance a été levée vers 23h00.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente de séance et le Secrétaire de séance.

A Rouessé-Vassé, le 13/12/2015

La Présidente de la séance
Mme Céline Leblanc

La secrétaire de la séance
Mme Mélanie
Chauvet